

Convention complémentaire du 7 septembre 1956 relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage

RS 0.311.371; RO 1965 138

Champ d'application le 15 avril 2008, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A) Déclaration de succession (S)		Entrée en vigueur	
Chine				
Hong Kong ^a	10 juin	1997	1 ^{er} juillet	1997
Macao ^b	13 décembre	1999	20 décembre	1999
Macédoine	18 janvier	1994 S	17 novembre	1991
Monténégro	23 octobre	2006 S	3 juin	2006
Paraguay	27 septembre	2007 A	27 septembre	2007
Pays-Bas				
Aruba ^c	3 décembre	1957	3 décembre	1957
Rwanda	4 octobre	2006 A	4 octobre	2006

- ^a Du 6 sept. 1957 au 30 juin 1997, la Convention était applicable à Hong Kong sur la base d'une déclaration d'extension territoriale du Royaume-Uni. A partir du 1^{er} juillet 1997, Hong Kong est devenue une Région administrative spéciale (RAS) de la République populaire de Chine. En vertu de la déclaration chinoise du 10 juin 1999, la Convention est également applicable à la RAS Hong Kong à partir du 1^{er} juillet 1997.
- ^b Du 27 avril 1999 au 19 déc. 1999, la Convention était applicable à Macao sur la base d'une déclaration d'extension territoriale du Portugal. A partir du 20 déc. 1999, Macao est devenue une Région administrative spéciale (RAS) de la République populaire de Chine. En vertu de la déclaration chinoise du 13 déc. 1999, la Convention est également applicable à la RAS Macao à partir du 20 déc. 1999.
- ^c Au 1^{er} janv. 1986, l'île d'Aruba, qui faisait partie des Antilles néerlandaises, a acquis son autonomie interne au sein du Royaume des Pays-Bas. Ce changement n'affecte que le fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume.

¹ La présente publication modifie (Macédoine), rectifie (Chine: Hong Kong, Macao) et complète celles qui figurent au RO 1965 144, 1972 730, 1980 221, 1982 1307, 1984 224, 1986 321, 1987 798, 1991 944 et 2005 1147. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.dfae.admin.ch/traites>).

